

NUMÉRO E-E27888

VALABLE JUSQU'AU 26/09/2023

ÉDITÉ LE 28/09/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1972
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 21/07/2004
63 000

Raison sociale : HORN WILLIAM

LA GRAND RAIE
69220 SAINT-LAGER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON

Téléphone : 04 74 66 80 80
Portable :

Fax : 04 74 66 71 97

Siret : 350 457 768 00017

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 80 00691

Site Internet : horncouverture.fr
E-mail : couverture@hornwilliam.fr

Assurance Responsabilité Travaux :
AVIVA 75774703

Responsabilité légale :
HORN STEPHANE PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :
AVIVA 75774703

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2371	Charpente et structures industrialisées en bois (Technicité courante) Mention RGE	20/09/2022
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	20/06/2019
3111	Tuiles canal (Technicité courante) Mention RGE	20/09/2022
3123	Tuiles plates (Technicité supérieure) Mention RGE	20/09/2022
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	20/09/2022
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	20/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**

**AGENCE
QUALIBAT**

AGENCE DE LYON
16 RUE DES BROSSES
BATIMENT A
1ER ETAGE
69100 VILLEURBANNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.